

COMMUNE DE CRESSIER

Rue Vallier 4 - Case postale 4 - 2088 Cressier / NE - ☎ 032 757 11 54 - 📠 032 757 31 54



Comité C5
Case postale 42
2088 Cressier

Cressier, le 26 juin 2012/cg/O.31

Votre courrier du 11 juin 2012

Madame, Monsieur,

Le courrier précité nous est bien parvenu et, naturellement, il n'a pas manqué de retenir toute notre attention.

Dans un premier temps, nous vous rappellerons que notre commune n'a pas attendu le dépôt du dossier de construction pour agir ! En effet, le 26 avril 2007, le conseil général a adopté une résolution par laquelle il demande au Conseil d'Etat ainsi qu'aux autorités communales compétentes de ne pas accorder au Groupe E l'autorisation de construire sollicitée. Naturellement, ce document a largement été distribué aux diverses autorités politiques neuchâtelaises et bernoises.

Passé cette première constatation, permettez-nous d'oser quelques remarques concernant le fond de la question : Au travers des divers courriers que vous nous adressez, nous avons l'impression que vous présentez le Groupe E comme une entreprise sans scrupules prête à utiliser tous les moyens pour parvenir à ses fins, soit de polluer notre région qui souffre déjà de nombreux maux industriels pour pouvoir produire de l'électricité.

Pour notre part, nous devons un peu nuancer cette vision dans le sens où cette entreprise, sur la base d'études sérieuses, est investie, par les autorités supérieures, de la responsabilité légale de trouver des solutions pour répondre à la demande en énergie électrique, tant des particuliers que des entreprises, du moins durant une période transitoire. Dans ce sens, nous attendons des propositions concrètes de votre part, que nous défendrons volontiers, concernant le remplacement des centrales nucléaires ou le développement des énergies renouvelables. Nous serions également curieux de connaître la position que défendait votre comité lors de la dernière votation cantonale concernant le référendum sur la loi sur l'approvisionnement en électricité. A cette occasion, nous avons d'une part pu constater que ce sujet ne mobilisait guère les foules, mais surtout que peu de personnes étaient prêtes à mettre la main au portemonnaie pour développer les énergies « alternatives ».

